



# CHS-CT du 26 avril 2016

[fo.044@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.044@dgfip.finances.gouv.fr)

(02.40.20.76.56 tous les matins sauf le mercredi)

## Motion liminaire

Monsieur le Président,

Le CHSCT qui nous réunit risque d'être long du fait des sujets importants pour ne pas dire capitaux que nous allons aborder. Nous voulons notamment parler du point sur l'amiante.

### A Pornic tout d'abord.

Lors du CHS-CT du 2 février, après une interruption de séance, l'Intersyndicale avait posé 3 conditions :

- x évacuation du 1<sup>er</sup> étage, quelques collègues faisant de la résistance,
- x pas de réinstallation sans avis préalable du CHS-CT,
- x Communication à l'ensemble des membres du CHS-CT des documents relatifs à ce dossier (Document Technique Amiante, rapport de l'Inspecteur Santé et sécurité au Travail, ...).

Si les deux premiers points ont été suivis d'effet, il n'en est pas de même pour le dernier. Suite à une demande de l'intersyndicale des Finances Publiques 44, la DRFiP44 a répondu hier que :

*"si une phase de dialogue avec les chefs de service a bien démarré sur un éventuel relogement définitif des agents de Pornic, sur les étages du rez-de-jardin et du rez-de-chaussée, afin notamment de rechercher des financements pour ce faire, à ce stade aucun plan n'est validé par la Direction (ou encore moins par les éventuels financeurs) et il m'apparaît donc prématuré de présenter des plans de réimplantation des services en CHS demain."*

Prématuré ? alors que notre demande remonte à quasiment deux mois et que ce dossier difficile et lourd de conséquences sur la santé des agents est évoqué régulièrement depuis plusieurs années ..... et a été balayé d'un revers de mains nombre de fois ?

### Sur le site Graslin :

Il fut un temps où la DRFiP44 nous affirmait la main sur le cœur que ce bâtiment avait été désamianté. Puis, suite à la demande insistante de l'ensemble des syndicats, elle nous apprenait que rien dans les archives ne pouvait étayer cette affirmation.

Le 4 avril dernier, au cours d'une réunion informelle, la direction a indiqué que suite à des carottages, de l'amiante a été découverte dans ce bâtiment : dans les plâtres ? les poutres ? ...

**FO** demande qu'une information officielle soit faite aujourd'hui en séance. Où en est-on exactement ? Que compte faire l'administration ?

L'information commence à circuler dans le bâtiment et les réactions des collègues sont assez vives. Comme nous l'a dit notre DRFiP44 lors de sa première prise de contact dans le département avec ses représentants des personnels, "dans le 44 nous sommes des **traumatisés** de l'amiante".

A l'époque, à **FO**, nous lui avons répondu qu'au regard de l'histoire en Loire-Atlantique, c'était tout à fait légitime. Malheureusement, cela se confirme aujourd'hui.

Juste pour la petite histoire, nous vous relatons une demande venant d'agents affectés à Graslin : ils souhaiteraient que les responsables de leur direction, en gage de leur bonne foi, et pour restaurer la confiance qui s'étiolle, viennent s'installer dans ce bâtiment à leurs côtés. Car oui, ils craignent pour leur santé !

La DRFiP 44 est le département qui a mis en place les restructurations les plus importantes en cette année 2016. Nombreux sont ceux qui en subissent encore les conséquences, notamment ceux en SIE.

Nos collègues n'avaient pas besoin de ça en plus... leur santé est doublement en jeu. Il y a urgence à faire les choses, et à les faire bien.



Les représentants **FO** au CHS-CT 44

## Centre des Finances Publiques de PORNIC

Comme il était à prévoir et malgré ce qui était annoncé lors du dernier CHS, la DRFIP44 n'a pas été en capacité d'apporter une réponse concernant la présence d'amiante dans les locaux : pour elle, la solution passe par la fermeture complète de l'accès au premier étage. **FO** s'interroge sur cette option dans la mesure où certaines salles sont encore utilisées (exemple pour les entretiens d'évaluation).

Une chose est sûre : il y a peu de chance que la Direction Générale des Finances Publiques intervienne pour financer un traitement de l'amiante pour ce site, compte tenu de son budget.

Il reste à notre direction locale la possibilité de faire une demande de financement auprès du Préfet sur les crédits alloués à la région.

**Le coût est estimé à 500 000 € : 300 000 € pour le désamiantage + 200 000 € pour la remise en état.**

En conclusion, en attendant des hypothétiques jours meilleurs, l'étage est fermé et les agents seront réinstallés au rez-de-chaussée et rez -de -jardin. Encore une fois, le soin de faire le nettoyage est laissé aux générations futures !

Les explications de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité au Travail (ISST) ont fait apparaître des manquements dans la tenue du DTA (dossier technique Amiante): une commission immobilière spécifique sur le thème de l'amiante qui aura lieu le 30 mai 2016 et qui devra faire le tour de cette question.

Enfin, l'Intersyndicale a demandé que l'administration fournisse aux agents concernés de Pornic, la fiche d'exposition à l'amiante (document primordiale pour garantir ses droits en cas de problème).

Graslin

## Cambronne: calendrier des réorganisations

Sur la question de l'amiante à Graslin (voir la liminaire), la direction locale nous dit être en attente d'une réponse de la Direction Générale pour lancer les travaux. Faute de financement, la solution de l'administration serait de ne pas renforcer les planchers, et d'installer moins d'agents au mètre carré ... et sans armoire !!! CQFD !

De ce fait, le calendrier est reporté sine die.....

**FO** a demandé qu'une information soit accessible à tous sur Ulysse 44, dès que possible.

## DUERP et PAP

*(Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et Plan Annuel de Prévention).*

### INSEE

Le recueil des risques n'a pas été réalisé par l'ensemble des agents (base du volontariat) d'où un taux de participation d'environ 40% et des difficultés dans l'estimation des effectifs concernés par les risques....

Le constat concernant le PAP 2015 est en demi teinte, une grande partie des actions étant toujours en cours de réalisation. Le PAP 2016 est dans la continuité de 2015.

- placer l'encadrement au centre de la prévention des RPS,
- améliorer le travail au quotidien,
- améliorer la détection des RPS,
- communiquer et informer,
- mieux prendre en compte l'insertion dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap

Vos représentants **FO** se sont « abstenus ». Les risques RPS ont fortement augmenté en 2016 malgré le PAP de 2015.

Doit-on en conclure que les inquiétudes des agents sur leur devenir demeurent ?

De même, la communication prônée ne semble pas faire son effet.

Enfin les actions pour réduire les risques des personnes en situation de handicap, reconnus par la médecine du travail semblent bien faibles.

Pour autant, le travail de l'assistant de prévention a été reconnu par la délégation **FO** qui a toutefois précisé que le plan de Prévention ne doit pas être porté seulement par les assistants de prévention ... et que l'INSEE comme toutes les autres directions se doivent de s'impliquer dans son plan de Prévention.

### DIRCOFI

Une bonne présentation de ce DUERP avec un PAP bien concret et proche des préoccupations des agents :

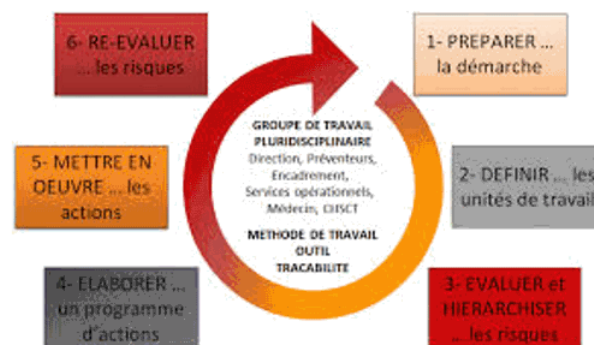
- Sensibilisation aux RPS avec création d'un groupe de travail spécifique.
  - Diverses mesures pour palier aux risques routiers
1. prise en compte des troubles musculo-squelettiques au niveau du matériel informatique et applicatif.



**DANGER AMIANTE**



**ACCÈS INTERDIT À TOUTE PERSONNE NON AUTORISÉE**



Les représentants **FO** ont donc voté « pour ».

## **DOUANES**

DUERP et PAP sont dans la continuité de 2015 avec un travail important sur les RPS (mise en place d'un médiateur indépendant de la hiérarchie)... étrangement le PAP semble être calqué sur les orientations stratégiques de Bercy 2016 2019, soit :

1. Les RPS et leur prévention
2. La sécurisation des sites et des agents face aux agressions, Ambiances thermiques et sonores,
3. Prévention des chutes, Mise en conformité et prévention des incendies
4. Les risques routiers

Vos représentants ont voté « pour » en demandant à la direction des Douanes une attention particulière sur l'accompagnement des parcours professionnels via le service des ressources humaines lors des prochaines réorganisations.

## **Note d'orientation 2016**

Grand changement pour cette année, la note d'orientation offre une ouverture sur des financements qui réglementairement devraient être à la charge des Directions. Cette ouverture peut toutefois se faire sous la forme de cofinancement.

A **FO**, nous considérons que cette évolution fait du CHSCT le tiroir-caisse des administrations ... un transfert de charge qui ne dit pas son nom ...et qui sera un moyen de réduire les dotations des différentes directions en matière de fonctionnement.

Par exemple, dans le cadre du renouvellement des extincteurs à la charge des propriétaires des différents locaux de la DRFIP 44, le CHSCT pourra être sollicité par l'administration pour payer une partie de la facture.



### **Les priorités nationales d'action pour 2016 :**

- Les risques de chute et risques routiers (au regard de la durée des arrêts de travail)
- Les RPS
- La prévention du risque d'incendie et de panique
- Les dispositifs et travaux de mise en sécurité
- Aménagement du travail et des locaux d'accueil
- les risques amiante
- Le soutien au retour au travail après une longue absence pour maladie

### **Localement, y ont été ajoutées :**

- les travailleurs en situation de handicap,
- la sécurisation des sites,
- la protection des collectifs « vivre ensemble » (RPS)
- le travail sur écran,
- une meilleure articulation RH, médecin de prévention et assistants de prévention etc...

## **Les registres Santé et Sécurité au Travail (SST)**

Comme à l'accoutumée, chaque Direction a commenté les registres émanant de ses agents. Ils concernent principalement des travaux (fissures, dalles, store, ascenseur, téléphone et malheureusement toujours amiante) des problèmes de nettoyage (sol, murs et toilettes), des problèmes de circulation et de fourniture de trousse de pharmacie.

Concernant l'ascenseur de St Nazaire, le dossier est géré par la DGFIP qui est confrontée à un imbroglio juridique suite à la faillite de l'entreprise qui devait assurer la mise aux normes. **FO** a demandé qu'une information soit faite auprès de tous les agents de ce site.



## **Les fiches de signalement**

Rappel la fiche de signalement est un document que peut remplir un agent lors qu'il a fait l'objet d'une agression morale ou physique par une autre personne. Dans ce cas, la Direction concernée doit mettre en œuvre toute procédure pour éviter une récidive (ex : soutien à l'agent dans les démarches pour déposer plainte).

## Propositions d'actions

DIRECTION	OPERATION	COUT	AVIS DU CHS
SRE	Mesures d'empoussièrement Amiante avant déplacement d'archives	2 538,00 €	Favorable
	Intervention théâtrale dans le cadre de la prévention RPS	4 431,00 €	Refus malgré vote favorable de <b>FO</b> et Solidaires
DOUANES	Balises lumineuses	6 216,00 €	Favorable
DSFIPE	Nettoyage des sols	6 447,00 €	Refus à la charge de l'administration
SI- 1C (tour)	Mesures d'empoussièrement Amiante pour mise à jour DTA	4 490,00 €	Favorable
	Pose de stores	1 748,00 €	Favorable
DRFIP	Eclairage CFP Ancenis	592,00 €	Favorable
	Nez de marche Trésorerie St Herblain	Devis en cours	Favorable avec abstention pour FO (à la charge du propriétaire)
	Sécurisation accueil Quai de Versailles	1 088,00 €	Favorable
	Eclairage parking CFP Pornic	5 800,00 € ou 13 702,00	Accord de principe sur la base du devis le moins-disant
	Mesures d'empoussièrement Amiante pour mise à jour DTA CFP divers	1 008,00 €	Report en attente de la commission DTA
	Incendie extincteurs divers sites	15 300,00 €	Refus à la charge de la Direction
	Stores Divers sites	15 300,00 €	Favorable

## Questions diverses

Les représentants **FO**, ont de nouveau interrogé la DRFiP44 sur les mesures techniques qu'elle envisage de diligenter à la Trésorerie de Nantes CHU concernant les dalles avec colle amiantée qui sont en très en mauvais état.

**Réponse de la DRFiP44** : la demande a été faite au CHU. Dans le cas d'un refus de ce dernier, la DRFIP interviendra pour effectuer les travaux.

Les représentants **FO** actent cette décision mais espèrent que la Direction interviendra rapidement sur ce dossier qui traîne depuis plusieurs années.

Si le calendrier s'éternise, les représentants **FO** remettront ça ...



**Les élus FO  
en CHS 44**

**Patricia  
DAVID  
FO INSEE**

**Chrystelle  
TONNELIER  
FO DRFiP 44**

**Philippe  
NOBILET  
FO DRFiP 44**

**Bruno  
LE CARRE  
FO DRFiP44**

**A-Françoise  
LOREAU  
FO DRFiP44**

C'est ça **FO** de l'in **FO** pour tous !